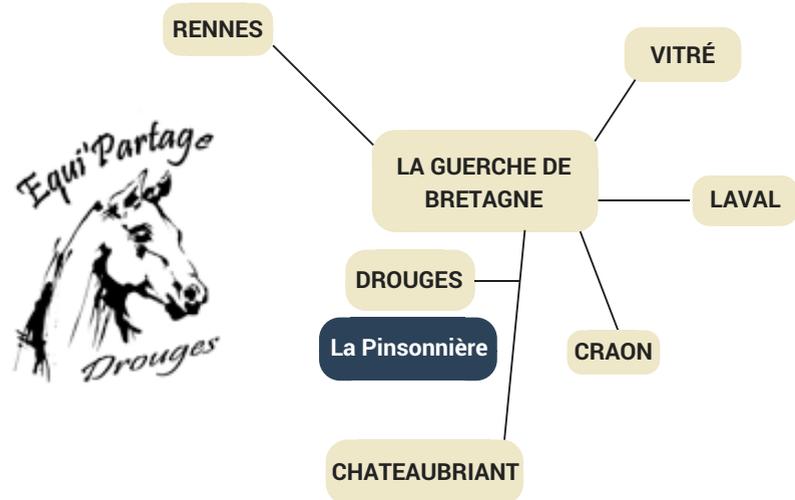


RANDONNÉE ÉQUESTRE



Inscription par cavalier ou meneur et par accompagnateur
Adulte : 6€ - Enfant - de 12ans : 3€ Inscription + repas (sur réservation) Adulte : 16€, Enfant - de 12 ans : 10€ Repas seul :
Adulte : 13€, enfant - de 12 ans : 8€

Balade de **34 kms** en boucles sur des parcours fléchés et sécurisés.
Possibilité de faire que le matin ou l'après-midi

Café - jus d'orange offerts au départ et pendant la randonnée

et ou +

Boissons diverses - Sur inscription Entrée Cochon grillé, fromage, dessert Apéritif + café



Maréchal-ferrant à disposition pour dépannage



Organisation : Association Equi'partage de Drouges - Contacts : Nadine OLIVRY 02 99 96 33 59 ou 06 81 01 88 44

DIMANCHE 2 SEPTEMBRE
Randonnée Equestre à Drouges - La Pinsonnière
Départs de 9h00 à 10h00

Réservation INSCRIPTION SEULE ou INSCRIPTION + COCHON GRILLÉ

(à envoyer avec votre règlement à N. OLIVRY - le Jaunais - 35130 DROUGES)

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Nom cheval : _____ N° Sire : _____

Nom cheval : _____ N° Sire : _____

Nombre de personne(s) :

Inscription seule Adulte		x 6€ =	
Inscription seule Enfant		x 3€ =	
Adulte : inscr.+repas		x 16€ =	
Enfant : inscr.+repas		x 10€ =	
Repas seul Adulte		x 13€ =	
Repas seul enfant		x 8€ =	

Total à payer

**A envoyer au plus tard le
26/08/2018**

La réservation ne sera prise en compte que si elle est accompagnée du paiement par chèque libellé à l'ordre de
Equi'Partage

RÈGLEMENT DE LA RANDONNÉE

- La randonnée équestre étant une activité conviviale, les cavaliers devront observer un comportement calme et courtois en toute circonstance.
- Port du casque obligatoire pour les cavaliers et meneurs. Dans le cas où un meneur ou un cavalier refuserait le port du casque, ce dernier dégage de toute responsabilité l'organisation en cas d'accident.
- ATTENTION : Nous avons l'obligation de tenir un registre sanitaire, Vous devrez présenter les carnets d'identification de vos équidés et ceux-ci devront être dans un bon état général et répondre à toutes les exigences sanitaires. Dans le cas contraire nous serons dans l'obligation de refuser votre participation.
- Les chevaux entiers devront être signalés et les chevaux qui bottent porteront un ruban rouge.
- Les chiens non tenus en laisse ne sont pas autorisés au départ, ni sur les circuits.
- Le cavalier ou meneur randonne sous sa propre responsabilité.
- Sur les portions de route le cavalier ou meneur se doit d'appliquer les règles du code de la route.
- L'équipage d'un attelage devra être composé de deux personnes minimum.
- Tout cavalier ou meneur mineur devra fournir une autorisation parentale pour la pratique de l'activité équestre et devra être obligatoirement accompagné d'une personne majeure si l'âge du mineur est inférieur à 16 ans.
- Tout participant devra posséder une licence FFE ou Equiliberté ou une attestation RC.
- Par mon engagement, je reconnais avoir pris connaissance du Règlement et avoir lu les recommandations de sécurité. J'atteste avoir souscrit à une responsabilité civile obligatoire. J'atteste que les vaccinations du ou des chevaux engagés sont à jour à la date 29/4/18.

Manifestation organisée dans le cadre de la fédération nationale Equiliberté



RANDONNÉE ÉQUESTRE

2 SEPTEMBRE 2018



DÉPARTS DE 9H00 À 10H00 LA PINSONNIÈRE À DROUGES

Balade de 34 km en 2 boucles sur des
parcours fléchés et sécurisés.

Collation offerte au départ et pendant la randonnée
Pause du midi : Cochon grillé sur inscription.

CONTACT

Nadine OLIVRY
02 99 96 33 59 ou 06 81 01 88 44



Association EquiPartage
de Drouges